

Classique automnale

DE BROMONT

ÉDITION 2026 EN L'HONNEUR DE FRANCINE BELL SHORR

04.09.2026 - 06.09.2026

PARC EQUESTRE OLYMPIQUE DE BROMONT

450 CHEMIN DE GASPE, BROMONT, QC J2L2P4

FEI - CDI3*/CDI2*/CDI1*/
CDIAm/CDIU25/CDIY/CDIJ/CDICh
National - GOLD & BRONZE

Ariane Hébert



QUESTIONS | INQUIRIES

Parc Équestre Olympique Bromont

450, chemin de Gaspé
Bromont (Québec) J2L 2P4
Dressage@peob.org

GESTION | MANAGEMENT

Kristel Glockner

Directrice des événements / Events Manager

Michel Papineau

Gestion des terrains / Ground Maintenance

Cara Whitham

Coordination Dressage / Dressage Coordinator
dressage@peob.org

OFFICIELS ET PERSONNEL DE SOUTIEN | OFFICIALS & STAFF

Juges | Judges - CDI & Gold shows

Elizabeth McMullen, CAN, FEI 4, President
Anne Prain, FRA, FEI 3
Alexandre Lacerda Leao, BRA, FEI 3
Sandra Smith, ARG, FEI 3
Joanne Bouwhuis, CAN, FEI 3
Anne Gribbons, USA, FEI 4

Juges | Judges - Bronze show

Oswaldo Lazzuri Neto (EC Recorded)

Commissaires | Stewards

Lynne Milford, CAN, FEI 3
Camille Kopcik, USA, FEI 3
Fra Cross, USA, FEI 3
Linda Miller, CAN, FEI 3
Kady Paterson EC M (CAD)
Stephanie Boyles (EC S)

Vétérinaires | Veterinarian

Dr. Johanne Longtin
450 777-6770

Services médicaux | Medical Services

Impact Santé +

Maréchal Ferrant | Farrier

Bruno Côté

Annonceurs | Annoucer

Andréanne Dumont, QC
Magella Robitaille, QC

Coursier | Go For

TBD

Secrétaires de juges | Scribes

TBD

Secrétariat du concours | Show Office

Megane Vasleskis

Bureau | Office

Kristel Glockner

Bureau de pointage | Scoring office

BlackHorse GMB
Cora Causman

Responsable des écuries | Stable Manager

TBD

Décoration des manèges | Ring Decoration

TBD

Photographe | Photographer

Equishot

SANTÉ & URGENCE | HEALTH & EMERGENCY

Urgence | Emergency

T. 911 or/ou Cell. *4141
Bromont Police : 450 534-3131

Remorquage | Towing

Remorquage JJ (24h) : 450 534-4664

Réparation | Trailer Repair

Attache La Chevauchée : 450 375-2203

Maréchal Ferrant | Farrier

Maréchalerie Côté : 819 580-9344

Vétérinaire | Veterinarian

Dr. Johanne Longtin : 450 777-6770

Services médicaux | Medical services

Impact Santé +

Buandrie | Laundry

Camping Koa
1699, rue Shefford
Bromont, QC J2L 3N8

Hôpitaux | Hospitals

Hopital Brome-Missisquoi Perkins

T. 450 266-4342
950, rue Principale
Cowansville QC J2K 1K3

Centre hospitalier de Granby

T. 450 375-8000
205 Boulevard Leclerc O,
Granby, QC J2G 1T7

Hôpital équin | Equestrian Vet Clinic

T. 450 778-8100
3200 rue Sicotte,
St-Hyacinthe, QC J2S 2M2

Clinique Vétérinaire Animavet | Pets Vet

T. 450 531-3835
1357 rue Shefford, local 103
Bromont, QC J2L 1C9

ATTRACTIONS BROMONT & REGION

Information touristique |
Visitors info center

Tourisme Bromont

450 534-2006 or 1 877 276-6668

Tourisme Brome-Missisquoi

1 888 811-4928

Tourisme Cantons de l'Est | Eastern Townships Tourism Office

1 800 355-5755



Classique de Dressage Automnale



- ① Entrée Bronze
- ② Entrée CDI et OR
- ③ Écurie FEI
- ④ Écurie OR
- ⑤ Écurie Bronze

- ⑥ Aire de longe
- ⑦ Manège de réchauffement FEI
- ⑧ Manège de réchauffement OR
- ⑨ Manège de réchauffement
- ⑩ Manège de réchauffement

- ⑪ Manège Bronze
- ⑫ Manège Bronze

- ⑬ Boutique
- ⑭ Secrétariat
- ⑮ Pavillon R. Désourdy
- ⑯ Estrades spectateurs

CLASSIQUE AUTOMNALE

FALL CLASSIC

Francine
BELL SHORR

BROMONT
ÉDITION 2026 | 2026 EDITION



Venez nous visiter à la tente Accurate Farm !

Visit us at the Accurate Farm tent



Portez le rose !

Wear Pink !



Faites un don à la Bourse d'études commémorative Francine Bell Shorr.

Make a donation to the Francine Bell Shorr Memorial Scholarship.



COCKTAIL BÉNÉFICE BENEFIT COCKTAIL

SAMEDI LE 5 SEPTEMBRE 16H30
SATURDAY SEPTEMBER 5TH 4:30 PM

TERRASSE DU PAVILLON DÉSOURDY
PAVILLON DÉSOURDY TERRACE



Donnons avec cœur - Soutenons la cause

Give generously - Support the cause

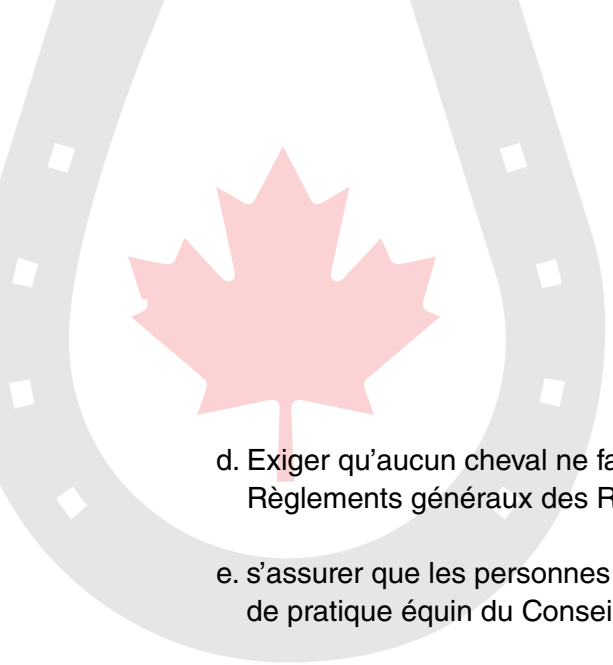
EQUESTRIAN CANADA STATEMENT OF PRINCIPLES - HORSE WELFARE

1. Equestrian Canada (EC) is committed to fostering a safe and inclusive environment for all participants that is free from Abuse. The purpose of this Policy is to stress the importance of that commitment by educating Individuals and the public about Horse Abuse, outlining how EC will work to prevent Horse Abuse, and how such Abuse or suspected Abuse can be reported to and addressed by EC.
2. EC requires that all Individuals adhere to this Code of Conduct and acknowledge and accept that the welfare of the Horse must always be paramount and must never be subordinated to competitive or commercial influences.
3. Section A Horse Welfare rules apply to all disciplines and all Section Rule Books. Rule exceptions in other Sections that contravene Section A Horse Welfare rules are not permitted and will not be approved.
4. EC is committed to:
 - a. recognizing Horses as sentient beings, defined by the ability to feel, perceive or experience subjectively. (ie. the animal is not only capable of feeling pain and distress but also can have positive psychological experiences, such as comfort, pleasure or interest that are appropriate to its species, environment and circumstances). To state that animals are sentient accepts that they can experience positive and negative emotions.
 - b. upholding the welfare of the Horse, regardless of value and performance level, as the primary priority regardless of competitive commitments, expectations, or commercial influences;
 - c. requiring the Horse to be treated with the highest level of care, compassion, respect, and empathy;
 - d. requiring that no Horse be subjected to Abuse (ref: Rules of Equestrian Canada, Section A General Regulations, Article A517) or Distress;
 - e. ensuring that all Individuals accept and implement, at a minimum, the requirements within the National Farm Animal Care Council Equine Code of Practice;
 - f. ongoing support for scientific studies of animal-based indicators of pain, Distress, and/or compromised welfare;
 - g. increasing education and awareness for the evolution of best management and equine husbandry practices;
 - h. requiring Individuals to know and follow the EC rules and implement industry regulations in all competitions; and,
 - i. reviewing, revising, and developing competition rules and regulations that protect the welfare of the horse.



DÉCLARATION DE PRINCIPES DE CANADA ÉQUESTRE - BIEN-ÊTRE DES CHEVAUX

1. Canada Équestre (CE) est déterminé à favoriser un environnement sécuritaire, inclusif et exempt de maltraitance pour tous les participants. La présente politique a pour but de souligner l'importance de cet engagement en éduquant les personnes et le public sur la maltraitance des chevaux, en décrivant les mesures que prendra CE pour prévenir la maltraitance des chevaux et en expliquant comment une telle maltraitance ou une maltraitance présumée peut être signalée à CE et traitée par ce dernier.
2. CE exige que toutes les personnes respectent le présent code de conduite et reconnaissent et acceptent que le bien-être des chevaux doit toujours être primordial et ne doit jamais être relégué au second rang pour des raisons de compétition ou de commerce.
3. Les règles sur le bien-être des chevaux de la section A s'appliquent à toutes les disciplines et à tous les manuels des Règlements de CE. Les exceptions prévues dans d'autres sections qui contreviennent aux règles sur le bien-être des chevaux de la section A ne sont pas autorisées et ne seront pas approuvées.
4. CE a pris les engagements suivants :
 - a. Reconnaître les chevaux comme des êtres sensibles, définis par leur capacité à ressentir, percevoir ou vivre des expériences de manière subjective. Par exemple, l'animal est non seulement capable de ressentir la douleur et la détresse, mais peut également vivre des expériences psychologiques positives, telles que le confort, le plaisir ou l'intérêt, qui sont Code de conduite sur le bien-être des chevaux equestrian.ca canadaequestre.ca Page 4 / 10 2025-05-30 appropriées à son espèce, à son environnement et à sa situation. Affirmer que les animaux sont sensibles revient à reconnaître qu'ils peuvent éprouver des émotions positives et négatives ;
 - b. Maintenir le bien-être du cheval, indépendamment de sa valeur et de son niveau de performance, comme la première priorité, sans tenir compte des engagements, des attentes ou des influences commerciales de la concurrence ;
 - c. exiger que le cheval soit traité avec le plus haut degré de soin, de compassion, de respect et d'empathie ;

- 
- d. Exiger qu'aucun cheval ne fasse l'objet d'une maltraitance (voir l'article A517 de la section A : Règlements généraux des Règlements de Canada Équestre) ou d'un état de détresse ;
 - e. s'assurer que les personnes acceptent et mettent en œuvre, au minimum, les exigences du Code de pratique équin du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage ;
 - f. Soutenir continuellement les études scientifiques sur les indicateurs de souffrance, de détresse et/ou de réduction du bien-être chez les animaux ;
 - g. Accroître l'éducation et la sensibilisation quant à l'évolution des meilleures pratiques de gestion et d'élevage d'équidés ;
 - h. exiger que les personnes connaissent et respectent les Règlements de CE et mettent en œuvre les règles de l'industrie dans toutes les compétitions équestres ; et
 - i. Examiner, réviser et élaborer des règles et règlements visant à protéger le bien-être du cheval en compétition.

LICENCES SPORTIVES DE CE POUR 2026

SÉCURITÉ, INCLUSION ET EXCELLENCE

Voici les dernières mises à jour pour cette saison de concours au Canada.

DES CHANGEMENTS IMPORTANTS ont été instaurés pour améliorer la sécurité et l'inclusion dans le sport équestre. Que vous soyez un(e) athlète, un parent, un(e) entraîneur(e), un(e) officiel(le) ou un(e) membre du personnel d'un concours, vous jouez un rôle essentiel dans le maintien de ces normes. Voici ce que vous devez savoir :

FORMATIONS REQUISES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ DANS LE SPORT :

- Les deux (2) modules de formation sur la sécurité dans le sport de CE sont gratuits et doivent être complétés avant d'acheter une licence sportive. Veuillez vérifier votre statut de formation sur votre compte Mon-CE en cliquant sur « ECampus ».

LICENCES SPORTIVES ET FICHES D'IDENTIFICATION TEMPORAIRES :

- Les licences sportives temporaires et les fiches d'identification temporaires de CE ne sont plus offertes en compétition. Tous (toutes) les athlètes, propriétaires et entraîneur(e)s doivent détenir une licence sportive de CE pour participer aux concours. Tous les chevaux doivent avoir une fiche d'identification pour la division et le niveau requis.

SURCLASSEMENT DE LICENCES :

- Il est possible de vivre une compétition de niveau supérieur en achetant un surclassement de licence temporaire sur votre portail Mon-CE. Remarque : il n'est pas possible de cumuler des points pour les classements nationaux avec un surclassement de licence.

RAPPEL CONCERNANT PROGRAMME DE STATUT D'ENTRAÎNEUR(E) - SAISON 2026

- Les entraîneurs et entraîneuses participant à des compétitions sanctionnées par CE doivent détenir un statut d'entraîneur agréé valide. Tout entraîneur ou toute entraîneuse ayant le statut d'entraîneur enregistré doit acheter une mise à niveau pour une épreuve unique au coût de 55,00 \$. Cet achat peut être effectué dans le compte My EC.
- Les entraîneurs et entraîneuses qui ne possèdent pas un statut d'entraîneur agréé valide ou un statut d'entraîneur enregistré avec mise à niveau pour une épreuve unique ne sont pas autorisés à représenter une équipe à titre d'entraîneur ou d'entraîneuse lors d'événements sanctionnés par CE et s'exposent à des amendes. Veuillez remplir toutes les exigences à l'avance afin d'éviter toute amende et tout retard.

DÉCLAREZ-VOUS COMME ATHLÈTE AUTO-ENTRAÎNÉ OU AUTO-ENTRAÎNÉE :

- Les athlètes qui n'ont pas d'entraîneur ou d'entraîneuse sur place peuvent se déclarer auto-entraînés ou auto-entraînées en saisissant leur propre **NUMÉRO DE LICENCE SPORTIVE DE CE** ou en indiquant « auto-entraîné » dans le champ **ENTRAÎNEUR** de leur formulaire d'inscription ou de participation.
- Remarque : les entraîneurs et entraîneuses qui **NE PARTICIPENT PAS** aux événements **NE DOIVENT PAS ÊTRE INDiquÉS** sur le formulaire d'inscription.



« Lors de son inscription à un concours sanctionné par CE, l'athlète doit fournir le nom de son entraîneur(e) sur le formulaire d'inscription ou spécifier qu'il ou elle s'occupe de son propre entraînement. Les entraîneur(e)s d'autres pays doivent être en règle auprès de la fédération de leur pays de résidence et doivent détenir et fournir une preuve d'assurance. Voir les règles de Canada Équestre, Section A - Règlements généraux, article 102 (Environnements sportifs sécuritaires). »

CANADAEQUESTRE.CA

Favoriser l'amour des chevaux et du sport pour la vie.





EQUESTRIAN CANADA ÉQUESTRE

CANADA ÉQUESTRE
DRESSAGE — RÉGIR ET
SOUTENIR NOTRE SPORT



Megan Lane & Caravella par Susan Stickle



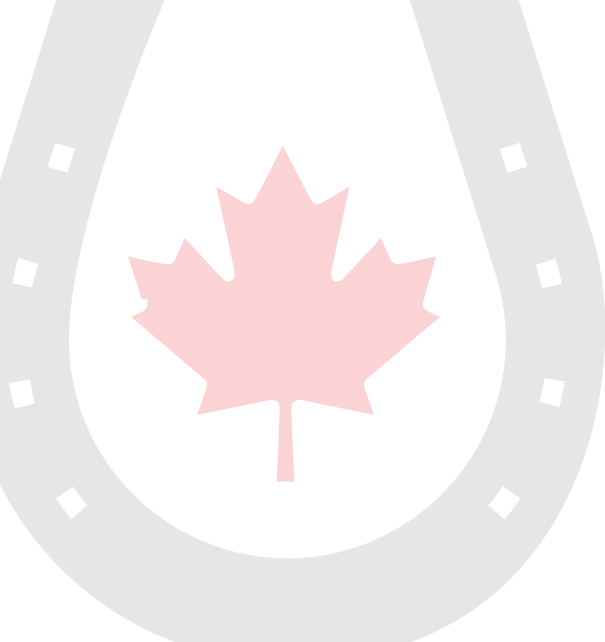
Emily Ferguson & Wrazzmatazz
par Mariangela Mazzei

INSCRIVEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI!

Nos avantages comprennent :

- Les programmes de reconnaissance et de réussite
- Le guide de reprises de dressage (y compris les reprises nationales)
- Des programmes de formation

www.equestrian.ca/sport-fr/dressage



PROGRAMME DE STATUT D'ENTRAÎNEUR DE CE EXIGENCES 2026

Niveau du concours sanctionné	Exigence minimale du statut d'entraîneur(e) pour 2026
Applicables à tous les niveaux (Bronze, Argent, OR, Platine)	Statut d'entraîneur(e) titulaire d'une licence de CE

Les organisateurs de concours doivent appliquer le programme de statut d'entraîneur tel que requis par Canada Équestre. Les personnes suivantes devront acquitter des frais pour une licence temporaire d'entraîneur pour toutes les compétitions où ils participent :

- a) Les personnes sans statut d'entraîneur
- b) Les personnes dont le statut (enregistré ou titulaire d'une licence) ou l'une des composantes du statut (par exemple, mais sans s'y limiter la déclaration annuelle obligatoire, le certificat d'assurances, etc.) est expiré
- c) Les personnes détentrices d'un statut d'entraîneur enregistré dont toutes les composantes sont en règle

Toutes les questions liées au programme de statut d'entraîneur et à son application doivent être dirigées à Canada Équestre à coaching@equestrian.ca.

EC COACH STATUS PROGRAM 2026 REQUIREMENTS

Event sanctionning	Minimum Coach Status Requirements in 2026
All EC Sanctionned competition (Bronze, Silver, Gold, Platinum)	EC Licensed Coach Status

Show Organizers must applied the EC Coach Status Program as requested by Equestrian Canada. Following individuals must apply for a Temporary Coach Status for each show they are participating at :

- a) Individual without an EC Coach Status
- b) Persons whose status (registered or licensed) or one of the components of their status (e.g., but not limited to, mandatory annual screening disclosure, insurance certificate, etc.) has expired.
- c) Persons holding a registered coach status for which all components are in good standing.

All questions related to the EC Coach Status Program and its enforcement must be directed to coaching@equestrian.ca.

RÈGLEMENTS | RULES & REGULATIONS

1. Le concours hippique La Classique automnale de Bromont est un concours sanctionné Bronze/Or/Platine de Canada Équestre, 2451 Riverside Drive, Ottawa, ON K1H 7X7 et sont assujettis aux règlements de Canada Équestre. Chaque épreuve proposée dans le présent document est assujettie aux règlements et spécifications des règlements en vigueur de CE et sera tenue et jugée conformément au Manuel des règlements de CE.

Obligation des participants:

- a) Les propriétaires de chevaux, les athlètes et la personne responsable d'un cheval doivent être membres de leur fédération équestre nationale respective. Les propriétaires de chevaux et les athlètes doivent posséder une licence sportive du niveau auquel ils sont inscrits. Les compétiteurs américains doivent détenir la licence sportive équivalente selon US Equestrian ET compléter les modules de formation de sport sécuritaire obligatoires de Canada Équestre.
- b) Les athlètes inscrits aux classes amateurs doivent posséder leur carte d'amateur.
- c) Les concurrents canadiens dans les divisions or devront produire pour leur cheval une fiche d'identification numérique (passeport électronique) et la licence annuel du cheval. Un affidavit devra être signé concernant l'éligibilité des chevaux des États-Unis et des autres pays.
- d) Conformément à l'article A801, par son inscription à un concours sanctionné par Canada Équestre, la Personne responsable (ou les Personnes responsables) consent à ce que le propriétaire, le locataire, l'entraîneur, le gérant, l'agent, l'instructeur, le meneur ou le cavalier et le cheval soient assujettis aux dispositions des statuts et des règlements de Canada Équestre et à tout règlement supplémentaire établi par le concours, s'il y a lieu. Chaque concurrent, en quelque qualité que ce soit, à un concours sanctionné par Canada Équestre est responsable de bien connaître les statuts et les règlements applicables de Canada Équestre, ainsi que tout règlement supplémentaire établi par le concours, s'il y a lieu. Ne participez pas à ce concours en quelque qualité que ce soit si vous refusez d'être assujettis aux statuts et aux règlements de Canada Équestre et à tout autre règlement établi par le concours.
- e) Lors de son inscription à un concours sanctionné par CE, l'athlète doit fournir le nom de son entraîneur(e) sur le formulaire d'inscription ou spécifier qu'il ou elle s'occupe de son propre entraînement. Les entraîneur(e)s d'autres pays doivent être en règle auprès de la fédération de leur pays de résidence et doivent détenir et fournir une preuve d'assurance. Voir les règles de Canada Équestre, Section A – Règlements généraux, article 102 (Environnements sportifs sécuritaires).
- f) Les concurrents, les officiels et les organisateurs de concours doivent respecter le Code de conduite, la Politique d'administration des concours et les Lignes directrices pour la compétition équestre et l'entraînement des équidés en conditions environnementales extrêmes de Canada Équestre pour, sans s'y limiter, la température, l'indice de chaleur et la qualité de l'air.

1. The Bromont Fall Classic competition is sanctioned as a Bronze/Gold/Platinum competition member by Equestrian Canada, c/o House of Sport 2451 Riverside Drive, Ottawa, ON K1H 7X7, and is governed by the rules of EC. Every class offered herein is covered by the rules and specifications of the current rules of EC and will be held and judged in accordance with the EC Rule Book.

Participants' obligations:

- a) All athletes, owners and persons responsible must be must be members of their respective country's National Federation. All owners and athletes must hold a current EC Sport Licence for the level of competition they are participating in. American competitors must hold the equivalent US Equestrian membership AND complete EC Safe Sport mandatory training modules.
- b) All athletes competing in amateur classes must have a valid EC Amateur Card.
- c) Canadian entrants in gold divisions are required to provide an active Horse Recording and horse license. Horses from the USA can also provide the US Equestrian electronic horse recording. Participants from other countries must sign an affidavit regarding the horse eligibility for the required levels.
- d) Per Article A801, every entry at an EC-sanctioned competition shall constitute an agreement by the person(s) responsible that the owner, lessee, trainer, manager, agent, coach, driver or rider and horse shall be subject to the EC constitution and all rules of EC and any additional rules set by the competition. It is the responsibility of all individuals participating in any capacity in EC-sanctioned competitions to be knowledgeable regarding the EC constitution and the applicable rules of EC and the additional rules, if any, imposed by the competition. Do not participate in this EC- sanctioned competition in any capacity if you do not consent to be bound by the constitution and rules of EC and any additional rules imposed by the competition.
- e) When registering for EC sanctioned competitions, athletes must indicate the name of their coach on the entry form or specify that they are self-coached. Coaches from other countries, must be in good standing with their home federation and must declare/have proof of insurance. See Rules of Equestrian Canada, Section A, General Regulations, Article 102, Safe Sport Environment.
- f) Competitors, officials, and competition organizers must observe the Equestrian Canada Horse Welfare Code of Conduct, Competition Administration Policy, and the Guidelines For Equine Competition And Training During Extreme Environmental Conditions, with respect to but not limited to temperature, heat index, and air quality.

ADMINISTRATION & SECRÉTARIAT | ADMINISTRATION & SHOW OFFICE

2. DATES DE CLÔTURE

Stalles & inscriptions : 19 août 2026.

Adresse : DRESSAGE BROMONT, 450 chemin de Gaspé, Bromont, Québec, J2L 2P4

Tel. 450-534-0787

www.parcequestreolympiquebromont.org

3. ADMINISTRATION

Un montant de 90\$ est ajouté sur chaque inscription dans les divisions or. Pour les divisions bronze, le frais d'administration est de 60\$ et inclut les frais de réchauffement.

2. CLOSING DATES

Entries & stalls: August 19, 2026.

Address: DRESSAGE BROMONT, 450 chemin de Gaspé, Bromont, Quebec, J2L 2P4

Tel. 450-534-0787

www.parcequestreolympiquebromont.org

3. ADMINISTRATION

A \$90 charge is added to each entry in the gold competition.

For Bronze Entry, a \$60 charge is added to each entry and warm-up fees are included.

4. INSCRIPTION À L'ÉVÉNEMENT

Les inscriptions doivent se faire via la plateforme Black Horse One. Aucune inscription par la poste ou courriel ne sera acceptée. Prenez note que la plateforme d'inscription perçoit des frais de transaction et que l'organisateur n'a aucune responsabilité vis-à-vis de ces frais. CDI, consultez p. 19.

5. MODALITÉ DE PAIEMENT

La totalité des frais du concours doit être payée en ligne par carte de crédit sur Black Horse One.

6. PAIEMENT REFUSÉ

Une pénalité de 50\$ sera ajoutée pour toute carte de crédit déclinée.

7. DÉPENSES DES CONCURRENTS

Le CO n'est pas responsable des dépenses des participants, propriétaires, de leurs employés et de leur agent et n'offrira pas de remboursement et/ou indemnité de dépense.

8. COMMANDE DE RIPES ET DE FOIN

Pour être disponible à l'arrivée des chevaux sur le terrain, les commandes de ripes et de foin doivent avoir été faites au moment de l'inscription. Toutes les commandes faites directement sur le terrain seront payables par transfert interac.

9. ANNULATION D'INSCRIPTION

Pour toute annulation avant la date de fermeture des inscriptions, le frais d'administration ne sera pas remboursé. Aucun remboursement après la date limite sauf sur présentation d'un certificat médical ou vétérinaire. Le remboursement à la suite d'une attestation vétérinaire ou médicale ne s'applique qu'aux inscriptions et non aux frais d'écurie et d'administration. Il n'y aura pas de remboursement après la publication des temps de passage.

Exception : Les frais encourus chez Black Horse One pour l'utilisation de la plateforme ne seront en aucun cas remboursés par le comité organisateur.

10. SUBSTITUTION

Un cavalier éligible peut remplacer le cavalier prévu dans une épreuve. Ainsi, le cheval ou poney peut être remplacé. Les frais réguliers d'inscription s'appliquent. Un nouveau numéro de compétition sera émis. Voir règlement E7.11.10.

11. HORAIRE DU SECRÉTARIAT

Le secrétariat sera ouvert jeudi de 10h00 à 17h00. Les jours de compétition, le secrétariat ouvrira une heure avant le début des épreuves et fermera une heure après la dernière reprise de la journée.

12. ARRIVÉE & DÉPART

Les chevaux pourront commencer à arriver le mercredi à midi et devront quitter le dimanche soir au plus tard. Ceux qui désirent arriver avant cette date ou allonger le séjour devront s'entendre au préalable avec le CO. Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer.

13. BOURSES & PRIX

Pour se prévaloir des bourses et des prix, les athlètes doivent se présenter au secrétariat pour recevoir le certificat et, lorsqu'applicable, participer aux remises de prix et prise de photographie officielle. Les bourses seront payées par virement interac dans la semaine suivant la compétition.

4. ENTERING THE EVENT

All inscriptions must be received online through Black Horse One. No entry through mail or emails will be accepted. Please note that the platform charge transaction fees. The Organizing Committee has no responsibilities over the transactions fees charged by Black Horse One.com. CDI see pages 19.

5. METHOD OF PAYMENT

All competition fees must be paid online on Black Horse One by credit card.

6. DECLINED PAYMENT

A \$50 penalty fee will be charged for all declined credit cards.

7. EXPENSES

The OC will not be responsible for any expenses of competitors, horses, owners, their employees or agents and does not offer expenses allowances or reimbursements.

8. CLOSING DATES

To be available upon the horses arrival, hay and shaving orders must be done at the time of entries. All orders made directly onsite are to be paid with an etransfer.

9. SHOW SCRATCHES (GOLD/BRONZE)

For cancellations before the entry closing date, the administration fee will not be refunded. No refund after closing date without a written notice from a veterinarian or medical doctor. Refund will include entries only (no stable fees or administration). There will be no refund after Riding Times publication.

Exception : Transactions Fees with Black Horse One are never refunded by the Organizing Committee.

10. SUBSTITUTION (GOLD/BRONZE)

A horse/pony may compete with a substitute rider providing the rider is eligible to enter the class. Same way, a rider may substitute an eligible horse or pony. Regular entry fees apply. A new competition number will be given. Refer to article E 7.11.10

11. SHOW OFFICE HOURS

Show office will open on Thursday from 10 AM to 5 PM. On show days, the show office will open one hour before start and will close one hour after the last test.

12. ARRIVALS & DEPARTURES (GOLD/BRONZE)

Horses can arrive on the show grounds on Wednesday at noon and must leave by Sunday evening. Those who wish to arrive prior to these dates or to extend their stay must make arrangements with the OC. Additional stabling fees may apply in those case.

13. PRIZE MONEY & AWARDS

To claim prize money and awards, athletes must go to the secretariat to receive the prize certificate, and, if applicable, take part in the prize-giving ceremony and official photo-taking. Awards will be paid by interac transfer in the week following the competition.

14. USAGE DES PHOTOS PRISES SUR LE SITE

Tout participant à cette compétition, en quelque qualité que ce soit, autorise l'utilisation des images prises par le photographe officiel à des fins de promotion par l'organisateur.

14. PICTURES ON SITE

All participants to this competition, in any capacity, authorize the usage of such pictures for promotion of the organizer.

RESPONSABILITÉS | RESPONSABILITIES

15. RESPONSABILITÉS

Ni le CO, ni le propriétaire du site, ni les officiels ne pourront être tenus responsables des dommages, blessures ou pertes subies par les participants et les spectateurs.

15. RESPONSABILITIES

Neither the OC, nor the owner of the showgrounds, nor the officials will be responsible for damages, injuries or loss to persons, horses, property, spectators or exhibitors.

16. PERSONNE RESPONSABLE (PR) D'UN CHEVAL

La PR est un adulte qui assume ou partage pour ce cheval la responsabilité de l'entretien, l'entraînement, la garde, qui a la responsabilité officielle du cheval selon les règlements de CE. La PR est assujettie aux obligations imposées par les dispositions des règlements de CE sur les sanctions pour toute infraction aux règlements. La PR assume la responsabilité de l'état, de la condition physique et de la régie du cheval, et elle est la seule responsable en dernier ressort de tout acte accompli par elle-même ou par toute autre personne autorisée à avoir accès au cheval aux écuries, ailleurs sur le terrain, ou pendant que le cheval est monté, mené ou entraîné. La PR doit posséder une licence sportive valide équivalente ou supérieure à celle du cheval. A213.2 Les parents/tuteurs agissant comme personne responsable et qui signent le formulaire d'inscription ne sont pas tenus de détenir une licence sportive.

16. PERSON RESPONSIBLE (PR) FOR A HORSE

The PR is an adult, who has, or shares, responsibility for the care, training, custody, and performance of the horse and who has official responsibility for that horse under EC Rules and is liable under the penalty provisions of the Rules for any violation of the EC Rules. The Person Responsible is ultimately responsible for the condition, fitness and management of the horse and is alone responsible for any act performed by himself/ herself or by any other person with authorized access to the horse in the stables, elsewhere on the grounds, or while the horse is being ridden, driven or exercised. The PR must hold a valid EC Sport License in good standing at the same level or higher, as that in which the horse is competing. Rule A213. 2 Parent/guardian who can act as PR and sign the entry form are exempted to have a sport licence.

17. CHANGEMENT AU PROGRAMME

Le CO se réserve le droit de limiter inscriptions, de diviser les épreuves et de modifier toutes les conditions entourant la compétition afin d'assurer qu'elles soient uniformes et équitables pour toutes les divisions.

17. PROGRAM'S CHANGES

The OC reserves the right to limit entries, divide classes and govern ALL conditions of the show to ensure that they are the same in all divisions.

18. ASSURANCE

Tout cavalier ou propriétaire est seul responsable de tout dommage causé à un tiers par lui-même, ses employés, ses aides ainsi que par son cheval. Il est donc fortement recommandé à tout cavalier ou propriétaire de contracter une assurance responsabilité civile avec une couverture suffisante pour les compétitions et de maintenir cette police en vigueur.

18. INSURANCE

All owners and competitors are personally responsible for damages to third persons caused by themselves, their employees, their agents or horses. Therefore, they are strongly advised to take out third-party insurance providing full coverage for participation in equestrian events and to keep their policy up to date.

19. ENVIRONNEMENTS SPORTIFS SÉCURITAIRES

Lors de son inscription à un concours sanctionné par CE, l'athlète doit fournir le nom de son entraîneur(e) sur le formulaire d'inscription ou spécifier qu'il ou elle s'occupe de son propre entraînement. Les entraîneur(e)s d'autres pays doivent être en règle auprès de la fédération de leur pays de résidence et doivent détenir et fournir une preuve d'assurance. Voir les règles de Canada Équestre, Section A, Règlements généraux, article 102 (Environnements sportifs sécuritaires). Les entraîneurs doivent se conformer au programme de statut d'entraîneur de Canada Équestre et détenir un statut d'entraîneur titulaire d'une licence. Les entraîneurs qui détiennent un statut enregistré auprès de Canada Équestre, ou qui ne détiennent pas de statut, devront appliquer directement auprès de Canada Équestre pour demander un statut d'entraîneur temporaire, valide exclusivement pour la compétition concernée.

19. SAFE SPORT ENVIRONMENTS

When registering for EC sanctioned competitions, athletes must indicate the name of their coach on the entry form or specify that they are selfcoached. Coaches from other countries, must be in good-standing with their home federation and must declare/have proof of insurance. See Rules of Equestrian Canada, Section A General Regulations, Article 102, Safe Sport Environments. Coaches must be entered in the EC Coaches status program. Coaches are required to hold an EC Licensed Coach Status. Coaches who are holding an EC Registered Coach Status, or are not holding an EC Coach Status will have to apply in advance directly to Equestrian Canada to request a Temporary Coach Status which will only be valid for the competition it had been requested for.

20. NUMÉRO DE CONCURRENT

Il est obligatoire qu'il soit porté bien en vue par le cheval ou par le cavalier/meneur dès que le cheval quitte sa stalle, à compter de l'émission du numéro par le secrétariat jusqu'à la fin de la compétition. Un cheval portant le mauvais numéro pourra être éliminé.

21. CASQUE PROTECTEUR

Toute personne à cheval sur les lieux d'un concours sanctionné par CE, doit être coiffée en tout temps d'un casque protecteur approuvé et correctement attaché (E 4.0).

20. COMPETITION NUMBER

It is compulsory for the horse's assigned competition number to be worn by the horse or athlete/handler when the horse is outside the stall from the time that the number is issued by the show office until the end of the competition. Any horse wearing the incorrect number may be eliminated.

21. HEADGEAR

All riders must wear an approved protective headgear, fitted and correctly attached, at all times when mounted at the event location of the competition. (E 4.0).

RÈGLES DE COMPÉTITIONS & INSCRIPTIONS | COMPETITIONS AND ENTRY RULES

22. HEURES DE PASSAGE

Seront disponibles sur le site Internet au plus tard le lundi précédent la compétition. **L'horaire officiel du lendemain sera affiché chaque soir sur le tableau principal d'affichage. L'horaire en ligne ne constitue pas l'horaire officiel.**

22. RIDING TIMES

Will be available online no later than Monday prior to the event. **The official schedule will be posted on the Main Board the night before each competition day. The online schedule is not the official schedule.**

23. INSCRIPTIONS MULTIPLES

Il est possible pour une combinaison cheval/cavalier de s'inscrire à deux niveaux consécutifs, par exemple niveau 1 et niveau 2, auquel cas le cavalier devra acquitter les frais d'inscription pour les deux niveaux. Le cheval est en tout temps soumis aux limites suivantes Jusqu'à trois reprises par jour aux niveaux Initiation, Entraînement, Premier et Deuxième, ainsi que pour toutes les reprises nationales de paradressage, les reprises FEI Grade I et II, FEI Children, FEI Pony et FEI 4/5 ans. Jusqu'à deux reprises par jour aux niveaux Troisième, Quatrième et FEI Junior, ainsi que pour les reprises FEI Grade III, IV et V, et FEI 6 et 7 ans. Une reprise par jour aux niveaux FEI Young Rider, FEI Prix St. Georges, FEI Intermédiaire I, FEI Intermédiaire II, FEI Intermédiaire A, FEI Intermédiaire B, FEI Grand Prix U25 et FEI Grand Prix.

Note : Les restrictions concernant le nombre maximal de reprises par jour s'appliquent également lorsque des concours de différents niveaux de sanction sont tenus dans le cadre du même événement, par exemple un concours Bronze et Or, ou Bronze, Argent et Or.

Exception : Les chevaux ou poneys inscrits dans la division FEI Jeunes Cavaliers peuvent participer à une reprise libre FEI Jeunes Cavaliers en plus d'une reprise technique FEI Jeunes Cavaliers par jour.

23. MULTIPLE ENTRIES

Horse/Rider combination can compete in 2 consecutive levels (Level 1 and Level 2 for example), for which the rider will pay entries for both levels. The horse is at all times limited to up to 3 tests a day at Introductory, Training, First, Second levels and all para dressage national tests plus FEI Grade I and II tests and FEI Children, FEI Pony and FEI 4/5 year old, up to 2 tests a day at the Third, Fourth and FEI Junior levels plus FEI Grade III, IV, V and FEI 6 and 7 year old tests, 1 test a day at the FEI Young Rider, FEI Prix St. George, FEI Intermediate I, FEI Intermediate II, FEI Intermediate A, FEI Intermediate B, FEI Grand Prix U25, FEI Grand Prix levels

Note: The maximum test per day restrictions also applies when competitions are running different levels of sanctioning at the same competition i.e. Bronze and Gold competition or Bronze, Silver, Gold competition etc.

Exception: Horses or ponies competing in the FEI Young Rider division may compete in an FEI Young Rider Freestyle test in addition to one FEI Young Rider technical test per day

24. CATÉGORIES

Ceux qui concourent dans 2 catégories devront payer les 2 frais d'inscription, mais feront 1 seule reprise. Le résultat obtenu comptera dans les 2 catégories. S'il y a moins de 6 entrées par catégorie, le CO peut, à sa discrétion, ne tenir que la catégorie ouverte ou combiner deux catégories.

24. CATEGORIES

Riders who wish to compete in 2 categories will pay 2 entry fees, but will ride one test only; the score will count for both categories. If there are fewer than 6 entries per category at any level, the OC may hold the Open category only or combine any two categories.

25. INSCRIPTION ET RÉSERVATION TARDIVES

Les réservations de stalles et inscriptions tardives ne seront pas acceptées par le comité organisateur après la date de fermeture des inscriptions.

25. STALL RESERVATIONS AND LATE ENTRIES

Stall reservations and late entries will not be accepted by the organizing committee after the closing date for entries.

26. INSCRIPTIONS REFUSÉES

Le CO se réserve le droit de refuser tout cavalier ou toute inscription non conforme aux règlements du concours ou au Code de conduite et d'éthique de CE.

26. REFUSED ENTRIES

The OC reserves the right to refuse any rider or entry non-compliant with rules and regulations of the horse show or the EC Code of Conducts and Ethics.

27. HORS-CONCOURS

Avec la permission du comité de concours, les chevaux peuvent être inscrits hors concours, voir E.7.11.11.

28. SHIP-IN

Les ship-in ne seront pas autorisés. Tous les chevaux devront avoir une stalle sur le terrain.

29. FRAIS DE NON-PARTICIPATION

Les chevaux non-participants recevront un numéro de concours qu'ils devront porter en tout temps. Un frais de 75\$ par cheval devra être déboursé. Ils sont assujettis à tous les règlements de CE et du concours.

30. ENTRAÎNEMENT AVANT-CONCOURS

La journée précédant le début du concours, les carrières de concours seront ouvertes entre 10h00 et 18h00. Le numéro de concurrent est requis.

31. AIRES D'ENTRAÎNEMENT

L'entraînement sera permis uniquement dans les aires prévues à cette fin. Les aires d'entraînement ouvriront une heure avant la première épreuve jusqu'à 18h00. Une amende de 50\$ sera imposée à toute personne utilisant les manèges en dehors de l'horaire prévu. Il sera possible de monter en dehors des heures prévues s'il y a entente avec les commissaires.

Les horaires indiquant quand les aires de d'entraînement, de réchauffement et de compétition CDI sont fermés pour les athlètes hors CDI seront disponibles sur le tableau d'affichage principal.

32. AIRE DE LONGE

Des aires de longes seront désignées sur le terrain. Il est interdit de longer un cheval à l'extérieur des endroits désignés sous peine d'une amende de 50\$.

33. ENTRAÎNEMENT DES CHEVAUX

L'entraînement des chevaux se fera conformément au règlement E.7.11.12 de Canada Équestre.

34. CARTE DE CLASSIFICATION PARA-EQUESTRE

Voir E.6.2.3 L'athlète avec une incapacité physique ou visuelle qui utilise une aide compensatoire à des concours sanctionnés par CÉ doit détenir une attestation de dispense médicale de Canada Équestre ou figurer sur la liste principale de classification de CÉ.

35. MUSIQUE DES KÜRS

Doit être fournie au secrétariat au plus tard le lundi précédant la compétition par courriel à dressage@peob.org en fichier mp3. Le fichier doit être identifié au nom du cavalier et numéro de concurrent. Il est fortement suggéré aux participants de détenir une copie de leur musique sur une clé USB qu'ils conserveront avec eux. Les informations pour le test de son seront disponibles sur le tableau d'affichage.

36. LECTURE DES REPRISES

La lecture à voix haute des reprises est permise pour les reprises nationales et les reprises de paradressage. Les lecteurs doivent être convenablement vêtus, sans camisoles, shorts ou jupes trop courts.

27. HORS-CONCOURS ENTRY

With permission of the show committee, horses may be entered hors concours. Please see E.7.11.11.

28. SHIP-IN

Will not be authorized. All horses must be stabled on site.

29. NON-SHOWING HORSE FEE

Non-showing horses are given a show number that they must wear at all times. A \$75 fee per horse will be charged. Non-showing horses are subject to EC Rules and showground/event rules.

30. SCHOOLING

Day before Show days: competitions rings will be open for schooling from 10 AM to 6 PM. Competition number is required.

31. TRAINING AREAS

Training areas are open 1 hour before first class starts to 6pm. Training is permitted only in designated areas. A \$50 fine will be charged to any person using the areas outside of this timetable. Riding outside schedule will be permitted if agreed with the stewards.

CDI Schooling, Warm UP and CDI Competition ring schedule showing when it is closed to non CDI athlete will be posted on the main notice board.

32. LUNGING AREA

Lunging areas will be identified on grounds map. It is forbidden to lunge a horse outside of the designated area. Those who contravene this rule will receive a \$50 fine.

33. SCHOOLING OF HORSES

Schooling of horses will be in accordance with Equestrian Canada Regulation E.7.11.12.

34. PARA-EQUESTRIAN CLASSIFICATION CARD

See Dressage/Para Rules section E Article 6.2.3 and 6.2.4 Athletes must have either an EC Para-Dressage Medical Dispensation Certificate or be listed on the EC Classification Master List.

35. FREESTYLE MUSIC

Must be provided to the Show office the Monday prior to the competition at the latest by email at dressage@peob.org in a mp3 file format. The file must be identified with the rider's name and competition number. Athletes are strongly advised to keep a copy of their music with them on an USB key. Sound Check Information will be posted on the main notice board.

36. READING OF TESTS

Calling/commanding of dressage/para tests is allowed for the national tests. The callers must be properly dressed, without camisoles or short shorts.

37. CONTRÔLE ANTI-DOPAGE & DRESSAGE LEVY

Tout cheval prenant part à toute épreuve d'un concours peut, lorsqu'il se trouve sur les lieux du concours, être désigné pour subir un test de contrôle antidopage. Un montant pour le contrôle anti-dopage sera ajouté sur toutes les inscriptions conformément aux frais établis dans le barème des frais de CE selon le niveau de compétition dans lequel le cheval est inscrit. Les frais de dressage Canada Levy seront appliqués sur toutes les inscriptions.

37. EQUINE MEDICATION CONTROL & DRESSAGE LEVY

Any horse entered in any class at a competition may be selected for equine medication control testing while at the event location. Equine Medication Fees according to EC Schedule of fees will be applied for each horse according to the level of competition they are entered in. Dressage Canada Levy Fee will apply on all entries.

SANTÉ, SÉCURITÉ & CIRCULATION | HEALTH, SECURITY & TRAFFIC

38. MARÉCHAL-FERRANT

Un maréchal-ferrant est disponible sur appel de 8h00 à 17h00 durant les jours de compétition.

38. SHOW FARRIER

A farrier is available from 8:00 AM to 5:00 PM on-call during Show days.

39. CHIENS

Tous les chiens doivent être tenus en laisse et leurs déjections jetées à la poubelle. Une amende de 100 \$ sera imposée aux contrevenants.

39. DOGS

All dogs must be on a leash, and their droppings disposed of in the garbage. All offenders will incur a \$100 fine.

40. CAMPING

Quelques espaces de camping avec eau et électricité sont disponibles au coût de 150\$ plus taxes pour la durée de l'événement. Réservation obligatoire au moment de l'inscription. Premier arrivé, premier servi.

40. CAMPING

Few camper spots with water and electricity are available at \$150 plus taxes for the event duration. Reservation at time of entries. First come, first served.

41. VÉHICULES MOTORISÉS

a) Usage des véhicules

Les véhicules motorisés incluant voiturettes de golf, mobylettes, motocyclettes, VTT, etc., ne peuvent être utilisés que par des conducteurs détenant un permis de conduire valide.

b) Stationnement

Un stationnement sera désigné pour les véhicules motorisés. Les contrevenants verront leur véhicule confisquée sans remboursement. Aucun stationnement toléré autour des exposants et du secrétariat.

c) Circulation

Seulement dans les pistes prévues à cet effet. Les véhicules des contrevenants seront confisqués sans remboursement. Seuls les officiels et membres du comité organisateur sont autorisés à circuler hors des pistes réservées.

41. MOTORIZED VEHICLES

a) Vehicles use

Motorized vehicles including golf carts, mopeds, motorcycles, ATVs etc., can only be used by drivers holding a valid driver's license.

b) Parking

A parking area will be designated for motorized vehicles. Those who contravene this rule will have their vehicles confiscated without refund. No parking will be tolerated around the show office and the exhibition booths.

c) Traffic

Motorized vehicles will circulate on the designated trails only. Those who contravene this rule will have their vehicles confiscated without refund. Officials and members of the OC will be the only ones allowed to circulate outside designated trails.

42. CIRCULATION DES CHEVAUX

La circulation des chevaux se fera dans les pistes prévues à cette fin. Les contrevenants se verront imposer une amende de 50 \$.

42. HORSE TRAFFIC

Horses will circulate on the designated trails only. Those who contravene this rule will be fined \$50 for each violation.

43. STATIONNEMENT DES AUTOMOBILES

Le plan de stationnement offre suffisamment de places pour tous et nous apprécions votre collaboration pour l'utilisation adéquate des espaces. Aucun stationnement ne sera toléré autour des écuries et des manèges de compétition et d'entraînement. Le remorquage sera aux frais du propriétaire.

43. CAR PARKING PERMITS

These must be visible at all times and since the parking plan offers enough places for each permit holder, we ask for your cooperation in respecting the designated parking areas. No parking is allowed around the stables and rings. Towing fees are at user's expense.

44. REMORQUE DES CHEVAUX

Des aires de débarquement et de stationnement ont été prévues pour les remorques à chevaux. Voir le plan du site sur Internet. Aucune remorque ne sera tolérée autour des écuries une fois les chevaux sortis. Les contrevenants verront leurs remorques déplacées à leurs frais sans préavis.

44. HORSE TRAILERS

Areas for landing and parking have been provided for horse trailers. Refer to the Ground Map on the website. Once the horses are in their stalls, no horse trailer are to be left around the barn. All offenders will have their horse trailers towed at their own expenses with no prior notice.

45. CERTIFICATS DE VACCINATION

Tout cheval participant à un concours sanctionné par Canada Équestre doit satisfaire aux exigences de l'article A519, Vaccination. Voir les Règlements de Canada Équestre, section A, Règlements généraux, article A519, Vaccination.

Tous les chevaux présents doivent avoir été vaccinés contre l'influenza équine et l'herpèsvirus (type 1 et type 4) dans les 6 mois précédant l'arrivée au concours. Aucun vaccin ne doit avoir été administré au cheval dans les 7 jours qui précèdent l'arrivée au concours.

46. TEST DE DÉPISTAGE DE L'ANÉMIE INFECTIEUSE (AIE)

L'organisateur exige la présentation d'un test de dépistage de l'anémie infectieuse des équidés (test coggins) daté de l'année civile en cours présentant un résultat négatif.

47. PRISE DE TEMPÉRATURE POUR TOUS LES CHEVAUX

Dans l'intérêt de la santé et du bien-être des chevaux, il est demandé de vérifier deux fois par jour la température de tous les chevaux (matin et après-midi) et de l'inscrire sur la feuille de stalle. Les commissaires effectueront des contrôles quotidiens. **N'OUBLIEZ PAS : APPORTEZ VOTRE THERMOMÈTRE.** Ils ne seront pas fournis.

L'organisateur demande que les participants fournissent la température de tous les chevaux (matin et après-midi) pour un minimum de 48h avant l'arrivée sur le terrain.

48. MESURES SANITAIRES & BIOSÉCURITÉ

Les participants devront prendre connaissance du plan mis en place par le comité organisateur ainsi que le plan de biosécurité et s'engagent, en participant à la compétition, à respecter les mesures inscrites afin de limiter les risques d'exposition et de propagation. Toutes les mesures seront régulièrement mises à jour. Toutes les mesures se retrouveront au lien suivant : www.parcequestreolympiquebromont.org/biosecurite

49. TEST DE CONTRÔLE ANTIDOPAGE

A602.6: Tout athlète prenant part à un concours sanctionné par CE peut être désigné pour subir un test de contrôle antidopage, comme indiqué par le Programme canadien antidopage et comme appliqué par Sport Intégrité Canada. Pour en savoir plus, voir l'annexe A1 « Politique sur le contrôle antidopage chez l'humain » de la section A « Règlements généraux » des Règlements de CE.

45. VACCINATION CERTIFICATE

All horses attending Equestrian Canada sanctioned competitions must have met the requirements of Article A519, Vaccinations. See Rules of Equestrian Canada, Section A, General Regulations, Article A519, Vaccinations.

All horses attending Equestrian Canada sanctioned competitions must have been administered Equine Influenza and Equine Herpes Virus (1&4) vaccinations within 6 months before arrival at the event. No horse shall receive vaccination within 7 days prior to arrival at the event.

46. COGGINS TEST

The organizer requires the presentation of a negative coggins test dated within the current calendar year.

47. TEMPERATURE OF ALL HORSES

In the interest of horse health and welfare twice daily checks of all horse's temperatures (AM and PM) are requested and to be recorded on the stall sheet. Stewards will be monitoring daily. **REMEMBER: BRING YOUR THERMOMETER.** They will not be provided.

The organizer requests the participants to provide all horse's temperatures (AM and PM) for at least 48h before their arrival on the show grounds.

48. MITIGATION PLAN & BIOSECURITY

All exhibitors will be responsible to read the risk and mitigation plan developed by the organizing committee as well as the biosecurity plan. By entering the event, the exhibitors shall commit to follow the rules identified to limit the risk of propagation. All measures will be regularly updated by the OC according to the latest information available. All measures will be found online at www.parcequestreolympiquebromont.org/biosecurite

49. ANTI-DOPING CONTROL TEST

A602.6 : Any athlete an EC sanctioned competition may be selected for human anti-doping as outlined in the Canadian Anti-Doping Program (CADP) and administered by Sport Integrity Canada. Please see EC General Regulations Section A - Appendix A1, Policy on Human Medications for details.

CHAMPIONNATS NATIONAUX DE DRESSAGE ET DE PARADRESSAGE DE CANADA ÉQUESTRE

Les Championnats nationaux de dressage et de paradressage 2026 de Canada Équestre (CE) se tiendront en octobre, avec des éditions dans l'Est (1^{er}-4 oct., Bécancour, QC) et l'Ouest (9-11 oct., Langley, C.-B.). Cet événement majeur réunit les meilleurs cavaliers canadiens pour des titres nationaux, incluant des inspections vétérinaires obligatoires et des prix de présentation.

EST **1^{er}-4 octobre 2026**

Complexe Équestre de Bécancour (Québec)

OUEST **9-11 octobre 2026**

Thunderbird Show Park (Langley, C.-B.)

Informations Clés 2026 :

- Exigences : Inspection vétérinaire sur place requise.
- Disciplines : Championnats de dressage et de paradressage (niveaux JR, AM, Open).

Les compétitions de 2025 ont marqué le retour de ces championnats après plus de 25 ans d'absence, couronnant des champions de l'Est et de l'Ouest et incluant les remises de prix annuels de CE.

EQUESTRIAN CANADA NATIONAL DRESSAGE AND PARA DRESSAGE CHAMPIONSHIPS

The 2026 Equestrian Canada (CE) National Dressage and Paraddressing Championships will be held in October, with editions in Eastern (1-4 Oct., Bécancour, QC) and Western (9-11 Oct., Langley, BC). This major event brings together the best Canadian riders for national titles, including mandatory veterinary entries and presentation prizes.

EAST **October 1st-4, 2026**

Complexe Équestre de Bécancour (Québec)

WEST **October 9-11, 2026**

Thunderbird Show Park (Langley, C.-B.)

Key Information 2026:

- Requirements: On-site veterinary inspection required.
- Disciplines: Dressage and addressing championships (JR, AM, Open levels).

The competitions of 2025 marked the return of these championships after more than 25 years of absence, crowning champions from East and West and including the annual awards ceremonies of CE.

ATHLÈTES PARTICIPANT AUX ÉPREUVES CDI | ATHLETES ENTERING THE CDI

Les athlètes participant aux épreuves CDI sont vivement encouragés à prendre connaissance de la cédule de l'événement approuvée par la FEI disponible sur le site Internet de la FEI.

Athletes entering the CDI classes are strongly encouraged to consult the FEI approved schedule for the event available on the FEI website.

En plus de l'inscription en ligne sur Black Horse One, la participation dans les divisions CDI est soumise à l'autorisation de participation de la fédération nationale du compétiteur.

In addition to Online Entry on Black Horse One, entrance into CDI Divisions is subject to permission to compete from the Competitor's National Federation.

Pour les épreuves CDI, les présentations auront lieu après chaque classe. **REMISE DES PRIX OBLIGATOIRE :** Seuls les trois premiers concurrents classés doivent obligatoirement se présenter à la remise des prix à cheval. Les concurrents classés 4^e et 5^e ont le choix de trotter dans la carrière ou de récupérer leurs rubans, prix, etc. au secrétariat du concours. Merci au nom de nos commanditaires.

*For the CDI events presentations will be after each class. **AWARDS COMPULSORY:** ONLY The top three placed competitors MUST present for Awards mounted. Competitors placed 4th & 5th are given the option to trot around the arena, or may collect their ribbons etc at the Show Office-Thank you on behalf of our sponsors.*

Veuillez consulter le «FEI Schedule» pour la distribution complète des bourses par épreuve.

Please see FEI Schedule for the complete prize money breakdown.

L'accès à l'écurie FEI se fera conformément aux règlements vétérinaires FEI. Merci de consulter le « FEI Schedule » pour des informations complémentaires.

Access to FEI Stabling as per the Vet Rules, please read FEI Schedule for more information.

Horaire de passage : pour toutes les compétitions CDI, les heures de passage seront tirées au sort conformément aux règlements FEI la veille de chaque épreuve et disponibles sur le tableau d'affichage principal et le tableau d'affichage de l'écurie FEI. Les temps sur Black Horse One pour les épreuves CDI servent à indiquer les heures de début et de fin de l'épreuve.

Ride Times: For each competition the ride times will be drawn as per FEI rules the evening prior and posted each night on the main notice board and the FEI notice board in the stables. On Black Horse One times the CDI classes will only show the start and finish time for the class.

Les athlètes peuvent trouver l'horaire provisoire affiché sur le site web de Bromont :

<https://parcequestreolympiquebromont.org/dressage/>

Athletes can find the Draft Schedule posted on the Bromont website:

<https://parcequestreolympiquebromont.org/en/dressage/>

Les athlètes participant aux épreuves CDI recevront des informations additionnelles de la part de l'organisateur concernant les protocoles d'arrivée.

Athletes entering the CDI classes are strongly encouraged to consult the FEI approved schedule for the event available on the FEI website.

Des questions ? Consultez le « FEI Schedule » en ligne https://www.fei.org/events/2026_CI_0751/Bromont-QC

Questions ? Please refer yourself to the FEI Schedule available online https://www.fei.org/events/2026_CI_0751/Bromont-QC

BROMONT CDI*/2**/3*** SHOW

Il a été demandé à Equestrian Canada d'accepter que tous les résultats obtenus après la date de clôture d'admissibilité des Championnats nationaux canadiens annuels de dressage, soit le 1^{er} septembre, puissent être utilisés comme résultats d'admissibilité pour les Championnats de l'année suivante.

Equestrian Canada has been requested to accept the following: all scores gained after the closing date of the annual Canadian National Dressage Championships (September 1) eligibility, may be used towards the following year's Championships eligibility scores.

Tous les règlements généraux, les officiels ainsi que les membres du comité et du personnel se trouvent dans l'avant-programme du concours OR. Chaque concours possède son propre formulaire d'inscription, disponible dans la section du concours concerné.

All General Rules, Officials & Committee/Staff can be found in the Gold Show prize list. Each Show has its own Entry Form, which can be found with the relevant show.

Inscription / Entry fee : 125 \$/Class(e)

FEI CDICH	Vendredi/Friday Samedi / Saturday Dimanche / Sunday	• Épreuve / Class #01 • Épreuve / Class #09 • Épreuve / Class #17	FEI Children Preliminary B FEI Children Team FEI Children Individual
CDIJ	Vendredi/Friday Samedi / Saturday Dimanche / Sunday	• Épreuve / Class #02 • Épreuve / Class #10 • Épreuve / Class #18	FEI Junior Team FEI Junior Individual FEI Junior Freestyle
CDIY	Vendredi/Friday Samedi / Saturday Dimanche / Sunday	• Épreuve / Class #03 • Épreuve / Class #11 • Épreuve / Class #19	FEI Young Rider Team FEI Young Rider Individual FEI Young Rider Freestyle
CDIU25 Bourse de 1500\$ offerte au champion \$1500 Prize Money offered to the Champion	Vendredi/Friday Samedi / Saturday Dimanche / Sunday	• Épreuve / Class #04 • Épreuve / Class #12 • Épreuve / Class #20	FEI Intermediate II FEI Grand Prix – 16-25 FEI Grand Prix Freestyle

Inscription / Entry fee : 110 \$/Class(e)			
CDIAm	Vendredi/Friday Samedi / Saturday Dimanche / Sunday	• Épreuve / Class #05 • Épreuve / Class #13 • Épreuve / Class #21	FEI Prix St Georges FEI Intermediate 1 FEI Intermediate 1 Freestyle

Inscription / Entry fee : 175\$/Class(e)			
CDI1* Bourse de 5000\$ offerte au champion \$5000 Prize Money offered to the Champion	Vendredi/Friday Samedi / Saturday Dimanche / Sunday	• Épreuve / Class #06 • Épreuve / Class #14 • Épreuve / Class #22	FEI Prix St Georges FEI Intermediate 1 FEI Intermediate 1 Freestyle

Inscription / Entry fee : 200 \$/Class(e)			
CDI2** Bourse de 2500\$ offerte au champion \$2500 Prize Money offered to the Champion	Vendredi/Friday Samedi / Saturday Dimanche / Sunday	• Épreuve / Class #07 • Épreuve / Class #15 • Épreuve / Class #23	FEI Intermediate A FEI Intermediate B FEI Intermediate A/B Freestyle

Inscription / Entry fee : 225 \$/Class(e)			
CDI3*** Bourse de 10 000\$ offerte au champion \$10 000 Prize Money offered to the Champion	Vendredi/Friday Samedi / Saturday Dimanche / Sunday	• Épreuve / Class #08 • Épreuve / Class #16 • Épreuve / Class #24	FEI Grand Prix FEI Grand Prix Special FEI Grand Prix Freestyle

BROMONT EC GOLD SHOW

Il a été demandé à Equestrian Canada d'accepter que tous les résultats obtenus après la date de clôture d'admissibilité des Championnats nationaux canadiens annuels de dressage, soit le 1^{er} septembre, puissent être utilisés comme résultats d'admissibilité pour les Championnats de l'année suivante.

Equestrian Canada has been requested to accept the following: all scores gained after the closing date of the annual Canadian National Dressage Championships (September 1) eligibility, may be used towards the following year's Championships eligibility scores.

Tous les règlements généraux, les officiels ainsi que les membres du comité et du personnel se trouvent dans l'avant-programme du concours OR. Chaque concours possède son propre formulaire d'inscription, disponible dans la section du concours concerné.

All General Rules, Officials & Committee/Staff can be found in the Gold Show prize list. Each Show has its own Entry Form, which can be found with the relevant show.

ENTRAÎNEMENT / TRAINING

(NOTE: ALL CLASSES WILL BE DIVIDED FOR JUNIOR/AMATEUR/OPEN AWARDS PROVIDING 3 OR MORE IN CATEGORY)

Inscription / Entry fee : 65 \$/Class(e)

Vendredi/Friday	• Épreuve / Class #100	Entrainment/Training 1 (Jr/Am/O)
	• Épreuve / Class #101	Entrainment/Training 2 (Jr/Am/O)
Samedi/Saturday	• Épreuve / Class #102	Entrainment/Training 2 (Jr/Am/O)
	• Épreuve / Class #103	Entrainment/Training 3 (Jr/Am/O)
Dimanche/Sunday	• Épreuve / Class #104	Entrainment/Training 1 (Jr/Am/O)
	• Épreuve / Class #105	Entrainment/Training 3 (Jr/Am/O)

NIVEAU 1 / FIRST LEVEL

(NOTE: ALL CLASSES WILL BE DIVIDED FOR JUNIOR/AMATEUR/OPEN AWARDS PROVIDING 3 OR MORE IN CATEGORY)

Inscription / Entry fee : 65 \$/Class(e)

Vendredi/Friday	• Épreuve / Class #106	Niveau 1/First 1 (Jr/Am/O)
	• Épreuve / Class #107	Niveau 1/First 2 (Jr/Am/O)
Samedi/Saturday	• Épreuve / Class #108	Niveau 1/First 2 (Jr/Am/O)
	• Épreuve / Class #109	Niveau 1/First 3 (Jr/Am/O)
Dimanche/Sunday	• Épreuve / Class #110	Niveau 1/First 1 (Jr/Am/O)
	• Épreuve / Class #111	Niveau 1/First 3 (Jr/Am/O)

NIVEAU 2 / SECOND LEVEL

(NOTE: ALL CLASSES WILL BE DIVIDED FOR JUNIOR/AMATEUR/OPEN AWARDS PROVIDING 3 OR MORE IN CATEGORY)

Inscription / Entry fee : 65 \$/Class(e)

Vendredi/Friday	• Épreuve / Class #112 • Épreuve / Class #113	Niveau 2/Second 1 (Jr/Am/O) Niveau 2/Second 2 (Jr/Am/O)
------------------------	--	--

Samedi/Saturday	• Épreuve / Class #114 • Épreuve / Class #115	Niveau 2/Second 2 (Jr/Am/O) Niveau 2/Second 3 (Jr/Am/O)
------------------------	--	--

Dimanche/Sunday	• Épreuve / Class #116 • Épreuve / Class #117	Niveau 2/Second 1 (Jr/Am/O) Niveau 2/Second 3 (Jr/Am/O)
------------------------	--	--

NIVEAU 3 / THIRD LEVEL

(NOTE: ALL CLASSES WILL BE DIVIDED FOR JUNIOR/AMATEUR/OPEN AWARDS PROVIDING 3 OR MORE IN CATEGORY)

Inscription / Entry fee : 65 \$/Class(e)

Vendredi/Friday	• Épreuve / Class #118 • Épreuve / Class #119	Niveau 3/Third 1 (Jr/Am/O) Niveau 3/Third 2 (Jr/Am/O)
------------------------	--	--

Samedi/Saturday	• Épreuve / Class #120 • Épreuve / Class #121	Niveau 3/Third 2 (Jr/Am/O) Niveau 3/Third 3 (Jr/Am/O)
------------------------	--	--

Dimanche/Sunday	• Épreuve / Class #122 • Épreuve / Class #123	Niveau 3/Third 1 (Jr/Am/O) Niveau 3/Third 3 (Jr/Am/O)
------------------------	--	--

NIVEAU 4 / FOURTH LEVEL

(NOTE: ALL CLASSES WILL BE DIVIDED FOR JUNIOR/AMATEUR/OPEN AWARDS PROVIDING 3 OR MORE IN CATEGORY)

Inscription / Entry fee : 65 \$/Class(e)

Vendredi/Friday	• Épreuve / Class #124 • Épreuve / Class #125	Niveau 4/Fourth 1 (Jr/Am/O) Niveau 4/Fourth 2 (Jr/Am/O)
------------------------	--	--

Samedi/Saturday	• Épreuve / Class #126 • Épreuve / Class #127	Niveau 4/Fourth 2 (Jr/Am/O) Niveau 4/Fourth 3 (Jr/Am/O)
------------------------	--	--

Dimanche/Sunday	• Épreuve / Class #128 • Épreuve / Class #129	Niveau 4/Fourth 1 (Jr/Am/O) Niveau 4/Fourth 3 (Jr/Am/O)
------------------------	--	--

EC KUR / EC FREESTYLE TOC

Inscription / Entry fee : 65 \$/Class(e)

Dimanche/Sunday

• Épreuve / Class #130

KUR/Freestyle TOC all Gold levels Training to Fourth
(No Jr, Am, O, separation. Only Open)

JEUNES CHEVAUX / FEI YOUNG HORSES

Inscription / Entry fee : 75 \$/Class(e)

Vendredi/Friday

• Épreuve / Class #131
• Épreuve / Class #132
• Épreuve / Class #133
• Épreuve / Class #134

FEI 4 Yr Old
FEI 5 Yr Old- Preliminary
FEI 6 Yr Old - Preliminary
FEI 7 Yr Old _ Preliminary

Samedi/Saturday

• Épreuve / Class #135
• Épreuve / Class #136
• Épreuve / Class #137
• Épreuve / Class #138

FEI 4 Yr Old
FEI 5 Yr Old - Final
FEI 6 Yr Old- Final
FEI 7 Yr Old- Final

PROGRAMMES JEUNESSE / FEI YOUTH DIVISION

Inscription / Entry fee : 75 \$/Class(e)

Vendredi/Friday

• Épreuve / Class #139
• Épreuve / Class #142
• Épreuve / Class #145
• Épreuve / Class #148

FEI Enfant/Children Prelim B
FEI Junior/FEI Junior Team
FEI Young Rider Team
FEI U25 Intermediate II

Samedi/Saturday

• Épreuve / Class #140
• Épreuve / Class #143
• Épreuve / Class #146

FEI Enfant/Children Team
FEI Junior Individual
FEI Young Rider Individual

Dimanche/Sunday

• Épreuve / Class #141
• Épreuve / Class #144
• Épreuve / Class #147

FEI Enfant/Children Individual
FEI Junior/FEI Junio Freestyle
FEI Young Rider Team Freestyle

FEI SMALL TOUR/ FEI SMALL TOUR

Inscription / Entry fee : 85 \$/Class(e)

Vendredi/Friday	• Épreuve / Class #151	FEI Prix St Georges
------------------------	------------------------	---------------------

Samedi/Saturday	• Épreuve / Class #152	FEI Intermediate 1
------------------------	------------------------	--------------------

Dimanche/Sunday	• Épreuve / Class #153	FEI Intermediate 1 Freestyle
------------------------	------------------------	------------------------------

FEI BIG TOUR / FEI BIG TOUR

Inscription / Entry fee : 85 \$/Class(e)

Vendredi/Friday	• Épreuve / Class #154	FEI Grand Prix
------------------------	------------------------	----------------

Samedi/Saturday	• Épreuve / Class #155	FEI Grand Prix Special
------------------------	------------------------	------------------------

Dimanche/Sunday	• Épreuve / Class #156	FEI Grand Prix Freestyle
------------------------	------------------------	--------------------------

REPRISE PARA FEI / FEI PARA TESTS

Inscription / Entry fee : 75 \$/Class(e)

Samedi/Saturday	• Épreuve / Class #600-601-602	Grade 1, 2, or 3 TOC
	• Épreuve / Class #603-604	Grade 4 or 5 TOC

Dimanche/Sunday	• Épreuve / Class #605-606-607	Grade 1, 2 or 3 TOC
	• Épreuve / Class #608-609	Grade 4 or 5 TOC

COMPÉTITION DE NIVEAU OR | GOLD COMPETITION

Les trois meilleurs résultats de chaque couple cavalier-cheval, incluant le Kür, seront retenus pour déclarer le Champion de la division/catégorie pour les niveaux Initiation à Niveau 4. Les deux meilleurs résultats seront retenus pour les niveaux FEI. Le couple cavalier-cheval suivant sera déclaré Vice-Champion. Veuillez vous référer au livre E des règlements de Canada . *The three highest scores, including Freestyle, will be combined to determine the Champion in each level/category for level from Training up to Level 4. The two best scores will be combined for FEI Levels. The second highest combined score will be declared Reserve Champion. Refer to Equestrian Canada Rules for Dressage, Section E.*

Conformément aux règlements de Canada Équestre, une note technique de 60% minimum est requise pour tout duo souhaitant prendre part aux épreuves Kürs (style libre en musique). La note peut avoir été obtenu à une compétition précédant l'événement, ou directement lors de l'événement. *As per Equestrian Canada Rules, a horse/rider combination must have obtained the following prior to competing in a freestyle: a minimum score of 60% in a dressage test at the same technical level, or higher, as the freestyle they wish to enter. The dressage score may have been obtained at an EC Gold/Silver dressage competition prior to the competition, or may be obtained at the same competition in which they wish to enter the freestyle (E10.6).*

Pour le concours Or, des rubans seront remis aux trois premières places des reprises de chaque division et catégorie. Les trois meilleurs résultats, y compris le résultat de la reprise libre (Kür), seront retenus pour le résultat cumulatif. *For the Gold competition, ribbons will be given to riders 1 to 3 for each test in each division and category. The three best results, including result of the Freestyle will be selected for the calculation of the placings.*

Le comité organisateur se réserve en tout temps le droit de combiner des catégories dans lesquelles il y a moins de six inscriptions. *The organizing committee reserves the right to combine categories with fewer than six entries at any time.*

Aucun championnat ne sera offert dans les épreuves et divisions pour les jeunes chevaux. *No championships will be offered in classes and divisions for young horses.*

Cocktail cdi

POUR LES CAVALIERS CDI

Date : 4 septembre 2026

Heure : 18h à 20h

Lieu : Parc Équestre Olympique de Bromont

*** Consommation incluse**

Date : September 4, 2026

Time : 6 p.m. to 8 p.m.

Location : Bromont Olympic Equestrian Park

*** Drink included**





COMPÉTITION BRONZE DU CIRCUIT DE L'AERE

CONCOURS DU CIRCUIT DE L'AERE

Tous les règlements de l'AERE sont en vigueur pour les épreuves sanctionnées bronze.

En fonction du nombre d'inscription, le comité organisateur se réserve le droit de réaménager l'horaire sur 2 jours,

COMPÉTITION DE NIVEAU BRONZE | BRONZE COMPETITION

Les trois meilleurs résultats de chaque couple cavalier-cheval, incluant le Kür, seront retenus pour déclarer le Champion de la division/catégorie pour les niveaux Initiation à Niveau 4. Le couple cavalier-cheval suivant sera déclaré Vice-Champion. Veuillez vous référer au livre E des règlements de Canada. *The three highest scores, including Freestyle, will be combined to determine the Champion in each level/category for level from Walk-Trot up to Level 4. The second highest combined score will be declared Reserve Champion. Refer to Equestrian Canada Rules for Dressage, Section E.*

Pour le concours bronze, des rubans seront remis aux six premières places des reprises de chaque division et catégorie. Les trois meilleurs résultats, y compris le résultat de la reprise libre (Kür), seront retenus pour le résultat cumulatif. *For the bronze competition, ribbons will be given to riders 1 to 6 for each test in each division and category. The three best results, including result of the Freestyle will be selected for the calculation of the placings.*

Le comité organisateur se réserve en tout temps le droit de combiner des catégories dans lesquelles il y a moins de six inscriptions. *The organizing committee reserves the right to combine categories with fewer than six entries at any time.*

Les championnats de la compétition et les résultats admissibles pour la qualification à Caballista peuvent ne pas être calculés de la même manière. Les concurrents doivent consulter les règlements de l'AERE pour connaître les règlements entourant la qualification pour Caballista. *Competition championships and qualifying results for Caballista may not be calculated in the same way. Competitors should consult the AERE rules and regulations for Caballista qualification.*

BROMONT BRONZE SHOW

Tous les règlements généraux, les officiels ainsi que les membres du comité et du personnel se trouvent dans l'avant-programme du concours OR. Chaque concours possède son propre formulaire d'inscription, disponible dans la section du concours concerné.

All General Rules, Officials & Committee/Staff can be found in the Gold Show prize list. Each Show has its own Entry Form, which can be found with the relevant show.

INITIATION / INTRODUCTORY

Inscription / Entry fee : 35 \$/Class(e)

Samedi/Saturday

- Épreuve / Class #200
- Épreuve / Class #201

Initiation/Introductory A (Jr/P/Am/O)
Initiation/Introductory B (Jr/P/Am/O)

Dimanche/Sunday

- Épreuve / Class #202
- Épreuve / Class #203

Initiation/Introductory B (Jr/P/Am/O)
Initiation/Introductory C (Jr/P/Am/O)

ENTRAINMENT / TRAINING

Inscription / Entry fee : 35 \$/Class(e)

Samedi/Saturday

- Épreuve / Class #204
- Épreuve / Class #205

Entrainment/Training 1 (Jr/P/Am/O)
Entrainment/Training 2 (Jr/P/Am/O)

Dimanche/Sunday

- Épreuve / Class #206
- Épreuve / Class #207

Entrainment/Training 2 (Jr/P/Am/O)
Entrainment/Training 3 (Jr/P/Am/O)

NIVEAU 1 / FIRST LEVEL

Inscription / Entry fee : 35 \$/Class(e)

Samedi/Saturday

- Épreuve / Class #208
- Épreuve / Class #209

Niveau 1/First 1 (Jr/P/Am/O)
Niveau 1/iFirst 2 (Jr/P/Am/O)

Dimanche/Sunday

- Épreuve / Class #210
- Épreuve / Class #211

Niveau 1/First 2 (Jr/P/Am/O)
Niveau 1/iFirst 3 (Jr/P/Am/O)

NIVEAU 2 / SECOND LEVEL

Inscription / Entry fee : 35 \$/Class(e)

Samedi/Saturday	• Épreuve / Class #212	Niveau 2/Second 1
	• Épreuve / Class #213	Niveau 2/Second 2

Dimanche/Sunday	• Épreuve / Class #214	Niveau 2/Second 2
	• Épreuve / Class #215	Niveau 2/Second 3

NIVEAU 3 / THIRD LEVEL

Inscription / Entry fee : 35 \$/Class(e)

Samedi/Saturday	• Épreuve / Class #216	Niveau 3/Third 1
	• Épreuve / Class #217	Niveau 3/Third 2

Dimanche/Sunday	• Épreuve / Class #218	Niveau 3/Third 2
	• Épreuve / Class #219	Niveau 3/Third 3

NIVEAU 4 / FOURTH LEVEL

Inscription / Entry fee : 35 \$/Class(e)

Samedi/Saturday	• Épreuve / Class #220	Niveau 4/Fourth 1
	• Épreuve / Class #221	Niveau 4/Fourth 2

Dimanche/Sunday	• Épreuve / Class #222	Niveau 4/Fourth 1
	• Épreuve / Class #223	Niveau 4/Fourth 3

KUR/FREESTYLES (TRAINING & FIRST TOC) – (SECOND, THIRD & FOURTH)

Dimanche/Sunday	• Épreuve / Class #224	Kur/Freestyle Training & First TOC
------------------------	------------------------	------------------------------------

Dimanche/Sunday	• Épreuve / Class #225	Kur/Freestyle Second, Third, Fourth TOC
------------------------	------------------------	---